

Composition trimestrielle de français n° 1

Texte :

Torture en Algérie : Maurice Audin, un crime français

Emmanuel Macron a reconnu la responsabilité de l'Etat dans la disparition de ce mathématicien communiste. Depuis 61 ans, sa famille se bat pour faire connaître la vérité sur sa mort.

Au téléphone, la voix semble fragile, presque frêle, mais dès les premiers mots, on devine derrière ces sons étouffés une incroyable force d'âme. A 87 ans, Josette Audin n'a rien perdu de sa détermination à faire connaître la vérité, « *toute la vérité* » sur la mort de son mari, Maurice Audin, torturé et assassiné à l'âge de 25 ans par l'armée française pendant la bataille d'Alger, en 1957.

Cette veuve ne s'est jamais remariée. entourée de ses deux enfants, elle dit vivre aujourd'hui « *un grand moment d'émotion* » depuis la reconnaissance, hier, jeudi 13 septembre, par le président de la république de la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de son époux. Mais heureuse, non, Josette Audin ne l'est pas, confie-t-elle. « *Mon combat n'est pas fini. Comment Maurice a-t-il été tué ? Quels sont les noms de ses tortionnaires ? Qu'a-t-on fait de son corps ? Nous ne le savons toujours pas. Il faudrait que des gens parlent enfin...* » Malgré les dizaines d'enquêtes menées, les nombreux livres publiés, les archives officielles déjà déclassifiées et le travail de plusieurs historiens, cette affaire reste, en effet, l'un des derniers secrets de la guerre d'Algérie.

Il faut rappeler qu' En 1957, le jeune et brillant mathématicien français qui prépare une thèse de doctorat à la Sorbonne enseigne à l'université des sciences d'Alger. Anticolonialiste, il milite avec sa femme Josette au Parti communiste algérien (PCA). N'ayant aucune responsabilité hiérarchique au sein de l'appareil politique, il ne vit pas dans la clandestinité comme beaucoup de ses camarades, traqués depuis la dissolution du PCA en 1955. Certes, il distribue des tracts, et il lui arrive aussi d'héberger des amis en cavale, mais il n'a jamais été mêlé à un attentat. Mais, 11 juin 1957, alors que la bataille d'Alger fait rage depuis janvier. Après avoir proclamé la loi martiale, le général Massu donne mission à ses parachutistes, devenus les maîtres incontestés de la ville, de rétablir l'ordre « *par tous les moyens* ». *arrêté Maurice a été torturé impitoyablement ,exaspéré par son silence ,le tortionnaire l'a tué .*

Alors ,contrairement à la version officielle ,ce heros n'était pas disparu ,ni évadé ,on l'a tué faisant un mort sans sépulture.

Marie-Béatrice Baudet .Le Monde. le 14 septembre 2018

Questions :

1-Comprehension de l'ecrit :(12pts)

1-Ce texte est –il l'œuvre de : - Un journaliste.

- Le président français Emmanuel Macron.

- Un historien . (Choisissez la bonne réponse en la justifiant)

2-Quelle décision historique ,le président français a- t-il prise en 2018 ?

3-Relevez dans le texte trois substituts lexicax qui renvoient à Maurice Audin .

4- Classez les expressions suivantes selon qu'elles expriment :

*Des faits réels

*Des faits mensongers

-Maurice Audin était un militant nationaliste - Maurice est un détracteur du colonialisme

-Maurice était un poseur de bombes -Maurice aidait les insurgés

-Maurice était persécuté par un parachutiste - Maurice s'est évadé de la prison coloniale

5-A quels éléments du texte renvoient les pronoms soulignés dans le texte (Sa-On-Nous)

6- L'auteur s'est manifesté dans le discours .Relevez quatre marques de sa subjectivité .

7-« Les proches de Maurice Audin savent ils ce qui est arrivé à sa dépouille ?Justifiez votre réponse en relevant dans le texte deux phrases qui le montrent .

8-L'auteur a écrit ce texte pour :

-Informers objectivement de la décision historique prise par le président Emmanuel Macron concernant Maurice Audin

-Rendre hommage à ce héros ,victime des bourreaux du colonialisme

-Témoigner de la barbarie de l'armée coloniale

- Rétablir la vérité sur la mort de Maurice Audin

9- Josette Audin a confié : « Mon combat n'est pas fini,nous ne savons pas ce qui est réellement arrivé à mon mari ».

- Transformez cet énoncé au style indirect .

10- « Cette affaire reste ,en effet ,l'un des derniers secrets de la guerre d'Algerie » .A quels secrets ,l'auteur fait-il référence ?Expliquez cet énoncé en trois à quatre lignes .

- Production écrite : Choisissez un seul sujet (8 pts)

Sujet 1 : Vous avez lu ce texte et vous avez décidé d'informer vos camarades de son contenu à travers le journal du lycée .Faites son compte rendu critique .

Sujet 2 : Pendant la guerre d'Algerie ,la torture est devenue une institution ,tout était permis pour briser le peuple et les détenus .Redigez un texte d'une dizaine de lignes dans lequel vous informez vos camarades du lycée sur la pratique de la torture par les bourreaux du colonialisme

Bon courage !